

On s'abonne à Lyon, chez :
THÉODORE PITRAT, Libraire,
 rue du Pérat;
 Ve **BARREAU**, rue St. Dominique;
LUSY, Libraire, rue Lafont, n^o 20;
 Et chez tous les Directeurs de
 Poste.



Echo de l'Univers,

Journal

De Littérature, Sciences et Arts, et de Commerce;

Par une Société de Gens de lettres.

L'Echo de l'Univers paraît :
 Les Mardi, Vendredi et Di-
 manche,
 PRIX;
 Trois Mois, 7 fr.
 Six Mois, 13 fr.
 Un An, 24 fr.
 1 fr. de plus, par trimestre
 pour l'Etranger.

La Vérité a Besoin d'Echo.

LYON, 2 AVRIL 1826.

Nous croyons pouvoir rassurer le Public commerçant, qui a été justement alarmé par la nouvelle, que donne la Gazette, d'une proposition d'échange de mécaniques à la Jacquard contre divers mécanismes anglais. On nous a assuré que ce bruit n'avait pas le plus léger fondement.

— On annonce que la cérémonie de la pose de la première pierre du pont Charles X aura lieu le jeudi, 6 de ce mois.

— Le Ministère public a émis appel du jugement de Police correctionnelle, qui avait acquitté l'*Eclaireur du Rhône*. Nous rendons compte des débats de cette affaire qui sera portée devant la Courroyale, 1^{re} et 4^e Chambres réunies.

— Deux enfans, qui jouaient sur le quai de Retz, ont été surpris par la marche rapide d'un cabriolet de place. L'un d'eux a été renversé et s'est cassé le bras. On dit que le conducteur du cabriolet a été arrêté.

— Un vieux jardinier, du quartier St-Just, s'est pendu dans sa chambre, où il vivait séparé de ses enfans. Ses voisins et sa famille ont poussé l'indifférence jusqu'à laisser écouler trois mois sans s'informer du sort de cet individu, qu'ils avaient cessé d'apercevoir depuis cette époque. Le cadavre n'exhalait plus aucune odeur. Il y avait trois mois, en effet, que ce malheureux, qu'on dit s'être livré par fois à quelques accès de folie, avait mis fin à son existence.

— Un dragon de la garnison, nommé Prévôt, était à boire, mardi dernier, dans le cabaret du marchand de vin, Schrimp, hôtel du Parc, place des Terreaux. Les jeunes gens de la Croix-Rousse arrivaient sur la place, précédés du tambour; l'un d'eux portait le drapeau blanc; tous se rendaient à l'Hôtel-de-Ville. Prévôt apostropha insolument le porte-étendart auquel il adressa les propos les plus grossiers et les plus offensans pour la majesté royale. Il menaça de s'emparer du drapeau, sur lequel il cracha à plusieurs reprises, en criant à haute voix : *A bas les Bourbons ! vive l'empereur !* Ce frénétique a été saisi à l'instant même, et mis en prison. Il sera traduit devant l'un des conseils de guerre de la division. On est justement affligé quand on voit un militaire, qui a l'honneur de porter l'uniforme français, se livrer à d'aussi coupables écarts.

— Le 28 mars, une scène scandaleuse s'est passée à la Croix-Rousse. Deux vicaires de ce faubourg ont été grossièrement insultés par quelques personnes faisant partie du convoi d'un enfant que ces ecclésiastiques accompagnaient au cimetière. L'Autorité est instruite de cet attentat. Ce n'est malheureusement pas le premier de ce genre. On nous a annoncé que, le 12 février dernier, un homme, qui s'est dit ouvrier chapelier, et qu'on n'a pu saisir, a prodigué des outrages et des menaces à un vicaire de la Métropole, qui assistait à l'enterrement d'un nommé Collomb, domicilié dans cette paroisse.

— M. Le gendre-Hérald vient de terminer le buste de Barthez, l'un des plus célèbres professeurs de l'université de Montpellier. Avant d'envoyer cet ouvrage dans cette ville pour laquelle il est destiné, nous invitons M. Legendre à en conserver le moule; il est peu de médecins qui ne fussent flattés d'avoir dans leur cabinet l'image d'un savant illustre, qui a tant contribué aux progrès de la physiologie, de cette science de l'homme, sur laquelle repose les meilleures doctrines médicales.

— Rien n'égale la célérité de Messieurs Chénavard et Pollét; ils sont déjà de retour de leur mission à Paris et en Alsace. A peine avons-nous annoncé leur départ, que déjà nous apprenons leur arrivée parmi nous. Ils étaient partis pour explorer les spectacles de deux villes. On peut dire qu'ils ont fait en poste leur voyage comme leurs observations. Au surplus, un critique l'a dit, le tems ne fait rien à l'affaire. Si leurs projets réunissent les suffrages des hommes de goût, ils auront bien mérité d'une ville qui attend, outre un théâtre, plus d'un monument indispensable.

— Une ordonnance de police prescrit la fermeture des portes d'allées. Les voleurs, pour neutraliser les effets de cette précaution, ont imaginé un singulier moyen. Il paraît qu'ils ont résolu d'enlever les serrures des portes d'allées. Ces jours derniers, ils ont commencé à mettre ce projet à exécution dans une maison de la rue St-Jean: ils ont, en conséquence, emporté la ser-

rurè de la porte d'entrèe: l'Autorité n'avait pas prévu, sans doute, cette manière d'enfreindre ses ordonnances.

— On a fait à un cabaretier, qui tient une maison de prostitution, rue Petit-Soulier, l'honneur de placer un factionnaire à sa porte, pour empêcher les militaires d'y pénétrer. Ne serait-il pas de la dignité de l'Administration de prendre des mesures vigoureuses pour faire fermer ces repaires, et pour purger cette rue de certains habitans, et la préserver, et les querelles partielles sanglantes ont fait de cet endroit un vrai coupe-gorge.

— Robin des Bois est bien usé. Cependant un cafetier a cru devoir prendre son parti des chasseurs pour son établissement. Un café de la place des Carmes a pris le nom de café Robin des Bois.

LE JOURNAL LYONNAIS.
Nous avons lu avec autant d'indignation que d'étonnement, dans un journal qui s'imprime à Lyon, un couplet mis, dans la bouche des Missionnaires, sur l'air du chœur des chasseurs de Robin des Bois, et où l'Ave, Maria, est mis en refrain. Si cette infamie pouvait être l'ouvrage de ceux auxquels on ose l'attribuer, ce que nous rougirions de croire, les supérieurs ecclésiastiques n'auraient pas assez de censures pour fulminer contre de pareilles turpitudes. Mais si cette conception, comme il est triste de le penser, doit le jour aux ennemis du christianisme, il faut désespérer d'une société où d'aussi dégoûtantes parodies trouvent des lecteurs, et d'un pays où leur publication est tolérée.

— L'empire de l'habitude exerce sur quelques individus un despotisme insurmontable. Un vieil Abonné du Grand-Théâtre, qui, depuis 45 ans, occupe la même place dans un coin du parquet, ne pouvant se faire à l'idée de la fermeture de la salle pendant la Semaine - Sainte, a été conduit, par la force du penchant, et par un mouvement en quelque sorte machinal et involontaire, à se rendre tous les soirs au-devant du temple de Thalie. Il ne se retirait tristement qu'après avoir frappé plusieurs fois, de sa canne an-

tique à pommeau blanc, les portes du Théâtre, et s'être promené demi-heure, montre en main, dans le vestibule. Comment cet Abonné de l'ancienne Roche pourra-t-il supporter une privation de toute une année? Il regardera cet intervalle comme un tems de calamité publique. La devise de nos jours est encore celle de l'ancienne Rome: *Panem et circenses.*

— Il est difficile de réunir une assemblée plus nombreuse que celle qu'avait attirée, vendredi, la première représentation de la *Dame blanche*. La bénéficiaire, M. Me Folleville, a dû se trouver satisfaite de l'empressement du Public. M. Me Georges ne pourra pas attirer peut-être une affluente plus considérable. Il nous a été impossible de nous placer convenablement, de manière à pouvoir juger l'ouvrage, et en rendre compte. Nous lui consacrerons quelques lignes dans un prochain N°.

— L'affiche des Célestins donnait, avant-hier, aux habitués de ce théâtre, une nouvelle des plus affligeantes, en leur annonçant une perte irréparable, la retraite de Mad. *Edouard*, qui a joué samedi pour la dernière fois. Serait-il possible que certaines tracasseries de coulisses, et la sottise de quelques censeurs injustes, eussent dégoûté cette actrice, au point de la déterminer à désertir une carrière où l'immense majorité du Public se plaisait à lui prodiguer des marques d'intérêt et de véritable satisfaction pour son talent agréable et varié.

— *La Pandore* donne à ses lecteurs une anecdote prétendue, dont elle place la scène, à Lyon, dans l'un de nos hôtels les plus fréquentés. L'ancien éditeur du *Miroir* n'est pas, à ce qu'il paraît, tout-à-fait étranger à *La Pandore*. Quoi qu'il en soit, l'auteur de l'article suppose que deux dames sont venues s'asseoir seules, à une table d'hôte, à côté d'officiers de la garnison, qui se sont abandonnés aux propos les plus incivils et les plus grossiers. C'est méconnaître le caractère français, et faire une insulte gratuite à la galanterie de nos officiers. Croirait-on que le journaliste laisse échapper cette phrase dans le cours de son récit? *Il y avait là*

plusieurs officiers, et l'on sait que les officiers Français sont en général quelquefois galans. Les dames vengront assez nos militaires de cette formule dubitative.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

L'adjudication du chemin en fer, de St-Etienne à Lyon, a été tranchée en faveur de MM. Seguin frères, au prix de 9 4/5 centimes, par mille mètres, pour mille kilogrammes.

— Un vol sacrilège a été commis dans l'église de St-Vénérand, département de la Mayenne. Les hosties consacrées ont été foulées aux pieds, le Tabernacle brisé; le Ciboire, et divers autres objets précieux ont été enlevés. La vigilance des autorités judiciaires n'a pu amener la découverte des coupables auteurs de cette profanation.

— M. de Puymaurin, directeur de la monnaie royale, a fait frapper, en argent, en cuivre et en bronze, des médailles représentant le portrait fidèle du Pape, et destinées à perpétuer le souvenir du Jubilé de l'année sainte 1826.

— Milevoye a vu le jour à Abbeville: son buste orne maintenant la salle de la bibliothèque publique de sa patrie. Cet honneur a été décerné à sa mémoire, sur la proposition du maire, et sur une délibération prise à l'unanimité par le conseil municipal.

— Nous avons en notre Maître-Adam, le poète menuisier. La Russie possède un paysan né poète. L'Académie impériale russe lui a décerné une médaille d'honneur, et ses poésies, qui décèlent un talent remarquable, ouvrage de la seule nature, ont reçu les honneurs de l'impression, sous le titre de: *Loisirs d'un habitant de village*. Ce poète-laboureur a adressé à l'Académie une lettre de remerciemens, où l'originalité des idées le dispute à l'énergie des expressions.

— Un usurier, remarquable par son audace, a failli ne pas trouver de juges pour la réprimer. Traduit devant le

Tribunal du Vigan, on a été forcé de le renvoyer devant celui d'Alais, faute de pouvoir composer, dans cette affaire, le premier Tribunal: on ne nous donne pas la cause de cette impossibilité. Mais l'honnête harpagon n'a rien perdu pour attendre. Il vient d'être condamné en six mille francs d'amende, et en tous les dépens. Si les juges de notre localité ne prononcent pas de semblables condamnations, la cause doit en être uniquement attribuée à la patience et à la longanimité des victimes de l'usure.

— Un médecin d'une petite ville du département de l'Allier a été appelé au secours d'une dame dangereusement indisposée. Il ne s'est pas rendu à cette invitation, et le motif de son refus peut être fort innocent. Croirait-on que le *Constitutionnel* a pris texte d'une circonstance aussi ordinaire pour affilier ce médecin à la fameuse Congrégation. Si l'on est jésuite pour un si léger prétexte, nous ne pouvons nous flatter de rester long-tems sans nous voir affublés de la robe courte des enfans de *Loyola*, quelque étrangers que nous soyons à l'esprit de cotterie et de dépendance.

— Une jeune orpheline avait subi à Genève l'amputation d'une jambe. Un savant mécanicien de cette ville a exécuté, pour cette malheureuse, et sans rétribution, une jambe artificielle, dont les mouvemens, pleins d'aisance, imitent les articulations naturelles. La jeune fille marche, sans appui, avec la plus grande facilité.

— L'anglais Warton, convaincu d'avoir traité un avocat, qui plaidait à la barre de la Chambre des pairs, de *coquin* et de *menteur*, a été obligé de demander pardon à la Chambre. Les avocats de la Grande-Bretagne trouvent, comme on le voit, dans les grands corps de l'Etat, des auxiliaires soigneux des intérêts de la Robe.

— S'il faut en croire les gazettes d'Angleterre, la crise financière, qui a bouleversé le commerce de ce pays, a été commune aux Etats-Unis d'Amérique. La rareté du numéraire, disent ces Feuilles, s'est fait surtout sentir à

la Nouvelle-Orléans, et l'influence de semblables catastrophes devra être éprouvée jusque dans les marchés de l'Inde et de la Chine. Puisque le malaise est général, l'amélioration devra produire ses effets chez toutes les nations, lorsque le terme de cette gêne sera arrivé.

NÉCROLOGIE.

Le premier baron chrétien, celui qui expia, par trente ans de fidélité, l'erreur d'un moment, erreur qu'il sut noblement avouer devant les passions qui lui en demandaient compte, l'amertume et l'ironie à la bouche, celui que son nom seul recommande à l'estime et à la vénération de tous les partis, le duc de Montmorency, enfin, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à Paris, dans l'église de St.-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, où il était venu remercier la Providence de son retour à la santé. Il est mort dans les bras de son épouse et de sa fille, qui n'ont pu recueillir que ces mots: *Je me meurs*. Nous laissons à d'autres écrivains la tâche d'examiner sa vie politique, et de le suivre à la tribune de nos assemblées nationales. Il nous sera permis, du moins, de louer le ministre homme de bien, le chrétien résigné, qui expira, dans le temple de Dieu, au moment où il le priaient peut-être de pardonner à ses ennemis. Il venait d'être nommé récemment gouverneur d'un jeune Prince appelé par sa naissance à régner sur notre patrie. Sa mort, sous ce point de vue, est une perte incalculable. Il a quitté la vie avant d'avoir pu commencer ses honorables fonctions. Récemment appelé à occuper l'un des quarante fauteuils de l'Académie française, la séance consacrée à sa réception avait réuni tout ce que la Cour et la Ville renferment de notabilités recommandables. L'illustre Châteaubriant vint en rehausser l'éclat par la lecture d'un morceau brillant qui fait partie d'un ouvrage plus étendu, dont la publication est prochaine. Rien ne manque au triomphe de Montmorency; il eut les honneurs des brocards, des épigrammes et des injures de cette tourbe famélique d'écrivassiers aux gages des partis, de ces zôles pleins

de fiel, qui, semblables à ces personnages qu'on plaçait dans le cortège des triomphateurs de l'ancienne Rome, viennent protester contre tous les succès et toutes les réputations. Il n'est pas jusqu'au feuilleton de notre *Gazette* qui n'ait payé à l'illustre pair ce tribut de commande, en travestissant, sous les dehors d'une farce de lanterne magique, la séance où le premier corps littéraire de l'Europe a reçu dans son sein un diplomate célèbre, un orateur distingué par plus d'une palme de tribune. Les intrigues vont s'agiter autour de son tombeau, et sa succession académique sera aussi vivement disputée, que son trépas sera déploré par tout ce que la Capitale et la Province comptent d'hommes de bien et de Français dignes de ce nom.

VARIÉTÉS.

Un journal littéraire de Lyon s'est mis en correspondance avec un soi-disant *Jésuite* de la Croix-Rousse, qui lui a promis de livrer au Public les secrets d'un Ordre célèbre, dont on parle en tous lieux. Ce gazettier se jette, selon nous, dans des frais inutiles. Qu'il découpe au hasard, une colonne ou deux, chaque jour, dans deux ou trois journaux de la Capitale, qu'il connaît mieux que nous, et voilà son article *Jésuites* tout fait. A quoi bon chercher au loin, quand on n'a que l'embaras du choix?

— Les deux théâtres de notre ville obéissent au même directeur, et le Public est loin de s'en plaindre. Les habitans de Montpellier, qui n'ont qu'un seul théâtre, auront bientôt deux directeurs. En effet, un de nos journaux annonce que le comédien *Darboville*, attaché autrefois à la troupe de Lyon, va diriger celle de Montpellier, sous la direction de son beau-père: ce sera une espèce de conseil de famille.

— Un commissionnaire-chargeur, dont l'établissement avait des relations fort étendues, était connu par sa fatuité, et la haute opinion qu'il avait de son mince mérite. Un jour qu'un admirateur outré de Napoléon, célébrait, pendant le règne de ce dernier, les faits et gestes de son empereur, il échappa

en chargeur ces expressions burlesquement emphatiques : « Il n'y a qu'un Bonaparte pour la guerre, et un B..... pour le roulage. »

— Le *Résumé de l'Histoire du Lyonnais*, par M. Jal, est présenté, par un de nos journaux, comme la meilleure Histoire de notre ville. Voilà d'un trait de plume cinquante réputations effacées. Le titre de l'ouvrage indique assez quel est l'esprit qui l'a dicté, et cet esprit donne la clef de l'éloge ridicule dont il est l'objet. Lyon n'a pu égarer plus long-tems aux ciseaux de ces parolistes, qu'on appelle entrepreneurs de résumés. Refaire l'Histoire au profit de leurs opinions, recomposer les faits, les dénaturer en faveur d'un parti, en un mot, travestir l'Histoire, voilà la mission de ces *écrivassiers-découpeurs*, qui, après s'être partagé les peuples, pour en faire les résumés prétendus historiques, ont tiré au sort les provinces et les départemens. M. Jal, comme Lyonnais, a réclamé le triste honneur de flétrir, par ordre, les pages éloquentes de l'Histoire de ses concitoyens, et de parodier le dévouement sublime dont ils firent preuve à une époque mémorable. Il eût bien fait de laisser à l'un de ces écrivains de greniers, qui font du républicanisme à un sol la ligne, cette tâche qui a dû coûter à son cœur, si la vérité et la gloire de son pays sont, comme nous aimons à le croire, quelque chose à ses yeux.

— M. d'Arincourt va produire un nouveau fruit de ses méditations littéraires. On doit représenter au Théâtre-Français *le Siège de Paris*, tragédie dont il est l'auteur. Les inversions familières au noble écrivain pourront, jusqu'à un certain point, s'excuser dans cette conception poétique. Nous verrons s'il n'a pas abusé de la licence.

— Une nouvelle Feuille publique a révélé sa prochaine apparition par un Prospectus. Elle a pour titre : *La France commerciale*, journal uniquement consacré au commerce, sans politique et sans littérature. Les rédacteurs ont adopté pour leur travail cinq grandes divisions, sous les dénominations sui-

vantes : Le commerce de la France, le commerce de l'Europe, le commerce maritime, la jurisprudence commerciale, et la législation commerciale. Ce journal, qui paraît tous les jours, à dater du 20 mars, rue Ventadour, n° 9, à Paris, a un mérite essentiel à nos yeux, c'est de n'avoir adopté la livrée d'aucun parti, et de s'être soustrait à cette aveugle tendance des plus petites Feuilles littéraires, qui ne peuvent rendre compte d'une mine bleue, sans prendre une couleur républicaine, ou d'opposition hostile. Pour donner une idée de cet ouvrage périodique, nous transcrivons ce passage du prospectus :

« Si le Commerce, y dit-on, est l'ame des sociétés, si c'est lui qui en alimente tous les membres, si sa prospérité, ou sa décroissance, porte dans toutes les classes l'aisance ou la pauvreté, lorsqu'on réunit tous ses efforts pour fournir, sur cette partie importante, des renseignemens et des conseils utiles, on a lieu d'espérer de voir ses travaux accueillis avec bienveillance. Sous le règne d'un Monarque justement vénéré, qui entoure le commerce d'une protection spéciale, c'est donc le devoir des citoyens, amis de leur patrie, de se consacrer, pour l'avantage de leurs compatriotes, à des veilles laborieuses, de puiser à toutes les sources des renseignemens qui leur seront de quelque utilité, de mettre à contribution les travaux, les découvertes, les sciences de toutes les nations pour enrichir leur pays, et de préparer ainsi aux négocians, sans qu'ils soient forcés de se livrer à des occupations pénibles, les voies qui peuvent les conduire à des opérations certaines.

— Une Anglaise, âgée de 30 ans, et d'une rare beauté, vient de traduire, pour la troisième fois, devant le Tribunal de Douvres, un séducteur septuagénaire. Elle a obtenu 40,000 fr., à titre de dommages-intérêts. Le gentleman déloyal, qui n'a pas gardé la foi jurée, a été condamné, par corps, à payer cette somme à la beauté britannique, qu'il avait promis d'épouser. Si la loi introduisait en France ce genre de punition, que de procès, que de

plaintes portées devant les Tribunaux ! Ce serait, pour nos modernes Cujas, une mine riche et facile à exploiter.

AVIS ET ANNONCÉS.

17. Une Dame ayant tenu un des principaux hôtels de Lyon, et possédant à Neuville-l'Archevêque, une propriété dans une très-jolie position, désire trouver plusieurs Pensionnaires de l'un ou de l'autre sexe ; elle offre également à louer des appartemens garnis ou non.

S'adresser au Bureau de l'*Echo de l'Univers*.

18. Vente aux enchères, d'objets mobiliers, pour cause de départ.

Le public est prévenu que jeudi prochain, 6 avril courant, à 9 heures du matin, M. Razurel, commissaire-priseur à Lyon, procédera à la vente, aux enchères et à comptant, d'un grand nombre d'objets mobiliers, tels que lits, rideaux, matelas, garde-paille, traversins, couvertures, chaises, tables, glaces, armoires, commodes et autres effets.

Cette vente aura lieu, grande rue de Vaise, dans la cour de la maison Damour.

PRIX DES GRAINS.

Marché de Lyon du 1^{er} Avril 1826.

| Le double-Boisse | |
|-------------------------|------|
| Froment beau. | 4 15 |
| Id. moyen. | 4 5 |
| Id. moindre. | 4 |
| Seigle beau. | 2 75 |
| Id. moindre. | 2 65 |
| Orge belle. | 2 30 |
| Id. moindre. | 2 20 |
| Maïs. | 2 80 |
| Blé noir. | 1 80 |
| Avoine. | 2 15 |
| Pommes de terre rouges. | 1 50 |

BOURSE DE PARIS.

COURS AUTHENTIQUE, 29 Mars.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 96 f. 60 c. 55 c. 50 c. 55 c. 50 c.
Trois pour cent, 65 f. 65 fr. 5 c. 65 f. 65 c. 5 c.
Action de la banque 1995 f. 2000 f.
Rente de Naples, 72 fr. 40 c. 30 c. 35 c. 30 c.
72 fr. 25 c. 20 c. 25 c.
Emprunt royal d'Espagne 44 1/2 45

Du 30.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 96 fr. 65 c. 60 c. 55 c. 60 c. 65 c.
96 fr. 70 c. 65 c. 70 c. 75 c. 70 c. 75 c.
Trois pour cent, Jouissance du 22 décembre, 65 fr. 65 fr. 10 c. 15 c.
Action de la banque 1995 f. 1990 f. 1992 f. 50 c.
Obl. de la Ville de Paris. J. Janvier 1362 f. 50 c.
Rente de Naples, 72 f. 60 c. 55 c. 60 c. 70 c. 75 c.
Emprunt royal d'Espagne, 46 1/4

THEATRES.

GRAND-THÉÂTRE. — Le Rossignol. — La Laitière Polonoise, ou la Famille fugitive. — Édouard en Écosse, ou la nuit d'un Proscrit.
CELESTINS. — Don quichotte et Sancho. — Les Bonnes d'Enfans. — Le Chemin Creux.